

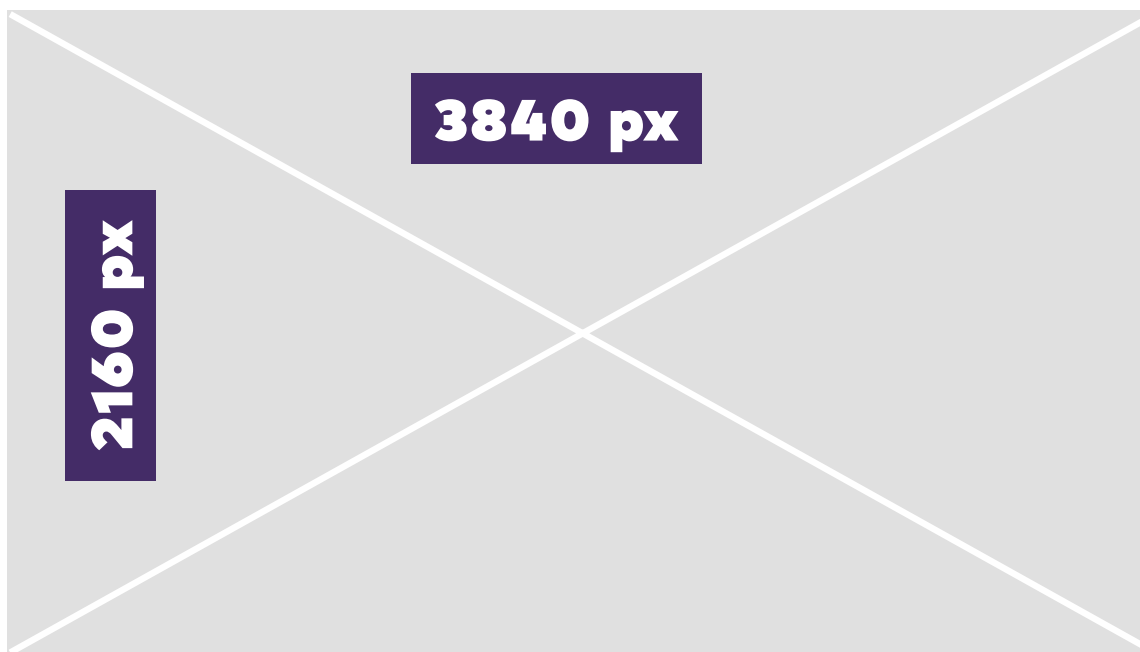
# SCOTIA PLAZA

## SPÉCIFICATIONS POUR L’AFFICHAGE NUMÉRIQUE

MIS À JOUR LE 15 JUILLET 2025



Ce document contient les spécifications techniques de production et de livraison du contenu multimédia d’affichage numérique qui apparaîtra dans l’édifice Scotia Plaza.



### ANIMATION/VIDÉO

| Résolution du contenu   | Format (rapport d'aspect)        | Géométrie des pixels | Texte                  |
|-------------------------|----------------------------------|----------------------|------------------------|
| 3840 px<br>x<br>2160 px | 16:9                             | Carré<br>(1:1)       | 50+ pt<br>(Recommandé) |
| Fréquence d'images      | Encodage                         | Débit binaire        | Audio                  |
| 29.97<br>(Progressive)  | MPEG 4<br>(.H264,<br>2-PASS VBR) | 8 Mbit/sec           | S.O.<br>(Sans objet)   |

### IMAGE STATIQUE

| Résolution du contenu   |           |
|-------------------------|-----------|
| 3840 px<br>x<br>2160 px |           |
| Texte                   | Format    |
| 50+ pt<br>(Recommandé)  | .JPG/.PNG |

## DATE LIMITE DE LIVRAISON

Les créations publicitaires finales doivent être soumises au plus tard **5 jours ouvrables (1 semaine)** avant la date de début de la diffusion. Pour les créations publicitaires produites par Cineplex Média, les éléments nécessaires à la production doivent être remis au moins **10 jours ouvrables (2 semaines)** avant la date de début de la diffusion.

## LIVRAISON ÉLECTRONIQUE

Les fichiers peuvent être soumis avec le service de transfert de fichiers de votre choix : WeTransfer, Dropbox, Box.com, Google Drive, etc.

**IMPORTANT :** Après avoir téléversé avec succès vos créations publicitaires, veuillez envoyer un courriel de confirmation avec URL à [ShoppingConcOURSE@cineplex.com](mailto:ShoppingConcOURSE@cineplex.com).

**NOTEZ BIEN :** Le non-respect des échéanciers pourrait entraîner des frais supplémentaires ainsi que des retards dans le lancement de la campagne, dont Cineplex Média ne pourra pas être tenu responsable. Toute création publicitaire doit être approuvée par Cineplex avant la mise en production, conformément aux modalités et conditions stipulées dans votre contrat client. Cineplex se réserve également le droit de refuser toute création publicitaire qui ne respecte pas les spécifications, notamment en ce qui concerne la qualité de l'audio ou de la vidéo.

**Si vous avez des questions concernant la date limite de livraison de vos créations publicitaires, veuillez communiquer avec votre chargé(e) de comptes chez Cineplex Média.**

**TOUTES LES CRÉATIONS PUBLICITAIRES DES CLIENTS SONT SUJETTES À UNE APPROBATION PRÉALABLE DE LA PART DE CINEPLEX DIVERTISSEMENT.**

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,  
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC CINEPLEX :  
[SHOPPINGCONCOURSE@CINEPLEX.COM](mailto:SHOPPINGCONCOURSE@CINEPLEX.COM)**

Conformez-vous aux spécifications les plus récentes. Ce document a été modifié pour la dernière fois le **15 juillet 2025**.